

Commission Fédérale Basket Fauteuil

Saison 2023 / 2024

A retourner AU PLUS TARD 8 JOURS AVANT LE DEBUT DU CHAMPIONNAT

Par courriel à Nelly Blot : nellyblot21@gmail.com

CLUB / ENTENTE (rayez la mention inutile)

Equipe 1^{ère} évoluant en : (*) :

Elite Nationale Bastide Médical

Nationale 1

Nationale 2

Liste des **5 joueurs brûlés** établie le :/...../.....

	Nom	Prénom	N° de licence
1			
2			
3			
4			
5			

Nom du rédacteur : Qualité :

SIGNATURE

CACHET DU CLUB

Pour mémoire, l'article 74 du TITRE 4 des Règlements Généraux inscrit dans l'Annuaire Officiel de la C.F.B.F. téléchargeable sur le site <http://www.francebasketfauteuil.org>, précisez :

- Toutes les Associations ayant plusieurs équipes disputant un championnat de France doivent adresser, à la commission administrative/juridique basket fauteuil, au plus tard 8 jours avant le début du championnat, la liste des cinq (5) joueurs qui participeront régulièrement au plus grand nombre de rencontres avec l'équipe première.

En cas de non-communication dans les délais, une pénalité financière sera appliquée au club défaillant. (voir dispositions financières en vigueur).

En cas de persistance de non-envoi, l'équipe concernée se verra perdre par pénalité les 2 premières rencontres du championnat. Toutefois, le forfait général ne lui sera pas appliqué.

(*) cochez la case correspondante